

Un classement hiérarchisé des déterminants en « de »

Claude MULLER

Université Montaigne Bordeaux-III

1. Les déterminants en *de*

Il y a quatre catégories principales à considérer :

1. *de* dans les articles : l'indéfini *des*, les partitifs *du/de la*
2. *de* relateur, entre déterminant de quantité et NP : *beaucoup d'étudiants, nombre d'étudiants*
3. *de* en dislocation : *j'en ai vu plusieurs, d'étudiants*
4. *de* partitif isolé : *il a goûté de ton gâteau*
5. *de* partitif dans : *J'ai vu plusieurs des étudiants de 1^{er} année.*

Il est souvent admis depuis les années 1970 que tous ces *de*, ou plusieurs d'entre eux (3 chez Milner (1978), sur 4, peut-être 4 chez Kupferman (2004)), sont les mêmes, distincts du *de* génitif, celui des compléments de nom de divers types qui ne sont pas introduits par des noms ou pronoms de quantité. Une propriété basique du *de* des constructions de quantité est dans Milner (1978) : le terme qui répond aux contraintes de sélection est le NP, pas le terme tête :

J'ai acheté un tablier de soubrette (Milner 1978 : 41) / *J'ai acheté une soubrette
J'ai mangé un kilo de pain / J'ai mangé du pain

Une autre propriété est à prendre en considération pour distinguer parmi les couples liés par *de* entre ceux qui sont analysables comme des déterminants complexes et ceux qui sont du type « génitif¹ » : la relation sémantique partie-tout construit des ensembles comme :

¹ Il existe aussi des constructions *de N* également du type partie-tout où le nom désigne une catégorie, et sans déterminant propre, comme les quantitatives : *des roues de voiture, un moteur d'avion*. Elles ne satisfont pas non plus à la propriété des contraintes de sélection du second N : *J'ai acheté des pièces de voiture(s)* diffère de *j'ai acheté des voitures*.

Les roues d'une voiture / la poignée de la porte / les aiguilles de l'horloge

Il est indéniable que le premier nom réalise une partie de l'ensemble signifié par le second. Pourtant, on doit distinguer entre ces constructions et les quantitatives, également intégrables dans une relation partie-tout :

Un kilo de ces poires / une poignée de confettis / une charretée de ton foin

Cette seconde relation n'est jamais attributive, si on compare :

La voiture a des roues / l'horloge a des aiguilles...

*Ces poires ont un kilo / *des confettis ont une poignée / *ton foin a une charretée

On n'inclura donc pas les constructions nominales du premier type dans la catégorie des déterminants. D'autres propriétés sont exposées par Milner (déjà chez Kayne 1977) :

- l'emploi possible dans certains cas de *en* avec un génitif préverbal, pas avec un quantifiant :

Le pied en est cassé (de la table) / *Plusieurs en sont fatigués (des élèves)

- l'extraction d'un complément prépositionnel des constructions à l'exception du partitif, moins aisée avec un complément prépositionnel :

??Un livre dont je me souviens du titre (*de* « génitif »)

La fontaine dans laquelle j'ai bu de l'eau (*de* article)

Cet auteur dont j'ai lu peu de livres (*de* complément du déterminant)

*Cet auteur dont j'ai lu peu des livres²

L'analyse de Milner (1978) est reprise et rendue encore plus unitaire par Kupferman (2004).

Cet auteur range en effet également les partitifs dans l'ensemble des constructions « de quantité » et fait de *de* l'élément quantitatif de base dont le spécifieur donne le contenu prédicatif.

La grammaire n'assimile pas forcément tous ces *de*. Ainsi Wilmet (2003) distingue-t-il entre article (le partitif, certaines formes disloquées) et préposition (§ 199 en remarque) pour certains *de* rattachés à des déterminants adverbiaux.

² Ex. et jugements (trop tranchés à mon sens) de Carlier et Melis (2006 : 461), dans la ligne de Milner (1978).

Une alternative aux thèses concurrentes de l'unicité ou de catégories distinctes est proposée dans Carlier et Melis (2006). Ils expliquent que l'analyse de Foulet (1928) sur laquelle se base Milner (1978) ;

Peu d'invités = quantifieur + de +N

Des invités = Ø + de + article défini +N

n'est valide ni historiquement, ni en termes de propriétés, mais ils voient dans les différents *de* des déterminants une famille de formes apparentées.

Dans ce qui suit, on va s'intéresser aux constructions de déterminants en *de*, qui partagent quand même toutes une autre propriété fondamentale : le *de* n'affecte pas la valence verbale³, et s'il est régi, c'est pour se rattacher de près ou de loin à un élément nominal ou pronominal introducteur, analysable comme déterminant. À défaut, il peut se construire seul, de préférence dans la complémentation directe du verbe, comme le partitif défini :

Ce peintre, j'ai pu admirer de ses oeuvres à la biennale d'automne

Notre but est de montrer : 1) que ces constructions diffèrent entre elles et ne sont pas toutes quantitatives ; 2) qu'elles obéissent à un classement hiérarchisé qui fait émerger de façon régulière une valeur du *de* qu'elles contiennent. Cela admis, on peut ensuite essayer de comprendre comment l'ensemble de propriétés diverses de ces différents *de* sont à mettre en relation.

2. Les différents *de* des déterminants

2.1 DES /DU articles

L'article est à distinguer du partitif défini, qui signifie une quantité partielle d'un ensemble. Même dans les conditions les plus favorables, comme ci-dessous : verbe « fragmentatif » (Englebert), position objet direct, spécification par un complément, le sens partitif défini n'est pas évident ni unique :

J'ai mangé des gâteaux qu'on m'a apportés hier

Le sens partitif serait « quelques-uns parmi », mais on remarque que la phrase peut aussi bien signifier : *tous* les gâteaux apportés hier. Dans ce cas, c'est avec l'article indéfini. L'analyse classique de celui-ci fait du *les* incorporé dans l'article un « article générique » sur lequel *de* opère

³ Ce qui en fait une « tête faible » chez Abeillé *et al.* (2004).

une partition, ce qui est plutôt absurde ici : l'ensemble générique serait « gâteaux qu'on m'a apportés hier ». La valeur de base de *des* est plutôt, indépendante de toute idée de partition ensembliste, celle de l'introduction d'objets nombrables. On soutiendra que ce n'est qu'indirectement, par le contexte, que *des* peut alors être interprété comme une variante de quantifieur comme *quelques*.

De nombreux cas illustrent l'absence d'intention quantifiante dans certains emplois de l'article *des* :

a) *Luc a des cheveux blancs, Marie a des yeux bleus*

Le *des* peut s'appliquer à la totalité des cheveux (et normalement aux deux yeux !). Dans le 1^{er} cas, la phrase peut aussi quantifier : « quelques cheveux blancs ». L'emploi non quantitatif est le seul dans :

Il est venu me voir il y a maintenant huit ans ; il avait la figure ridée et des cheveux tout blancs. (Maupassant cité par Furukawa 2005)

Il faut distinguer ici entre un emploi non quantitatif de *des*, introducteur basique d'un nom de première mention, non défini donc, abordé comme nombrable non quantifié (donc pluriel), comme dans *Il a de beaux cheveux* qui n'implique nullement que quelques-uns ne le sont pas ! L'autre sens est quantitatif (pas partitif !), avec le sens de *quelques* et c'est le seul qui, semble-t-il, peut être repris naturellement par *en* :

Il en a, des cheveux blancs (= quelques-uns) / Il en a de blancs, des cheveux
?? Il en a, des yeux bleus

b) *On ne laisse entrer que des étudiants (Furukawa 1986)*

C'est la qualification nominale qui compte ici, il n'y a pas de quantification. La phrase serait synonyme de *on ne laisse entrer que les étudiants*.

c) *Les professeurs avaient mis des cravates (cf. Muller 2001)*

Le *des* est l'accord de *mettre (une) cravate* avec un sujet pluriel. Il n'y a probablement pas de quantification, en tout cas pas de quantification indépendante, *des* n'est pas remplaçable par *quelques*, *plusieurs*, ou un cardinal.

d) *Max a écrit des poèmes pendant deux heures ;
Harvey a continué à tuer des lapins (Dobrovie-Sorin et
Beyssade 2004 : 39)*

L'emploi est distinct de celui des quantifieurs : on peut utiliser *des* pour décrire une activité et non un accomplissement.

Il y a donc divers emplois de *des*. On en distinguera trois :

- un partitif défini départageant l'ensemble de référence, avec des restrictions fortes d'emploi ;
- un quantitatif indéfini, qui peut signifier une quantité variable (*quelques, un peu de*) sur un ensemble ou une partie de la dénomination du NP (abordé par l'angle de l'élément ou de la partie) ;
- un non quantitatif indéfini (introduction d'un nom en première mention, avec sa spécification nombrable).

La distinction entre l'emploi quantitatif et l'emploi indéfini pourrait se prolonger dans les deux emplois génériques qui ont été proposés pour l'article *des* :

- le générique non quantitatif :

Des diplomates doivent être discrets (= *tous les diplomates*) (Attal 1976 : 128)

- l'emploi de « généricité partitive » :

Des chats aiment la musique religieuse (Kleiber 2005 : 228)

2.2 *DE dans les dislocations*

Les formes *des/du* peuvent apparaître en dislocation :

J'en ai eu huit, des chats (Vargas, *Dans les bois éternels*, p. 365)

C'est la forme préférentielle en début d'énoncé :

Des bateaux, j'en ai pris des tas (Brassens)

Mais on trouve aussi *de* antéposé :

De montre, il me reste celle-là (Wilmet 2003 : § 186)

La position postposée liée à un terme recteur favorise *de* :

J'en ai pris des tas, de bateaux

L'emploi de *de* seul n'est possible que dans la complémentation plus ou moins proche d'un terme recteur :

*J'en ai eu, de chats

On tiendra cette particularité comme définitoire du *de* disloqué. La contrainte d'ordre (qui n'exclut pas une antéposition du *de N* postposé dans quelques cas) traduit une relation syntaxique. Le recteur de *de NP*

disloqué peut être un terme sans possibilité de complémentation avec *de* dans les formes liées :

*J'ai eu huit de chats

Il s'agit alors d'un pronom défectif (description dans Kayne (1977)) analysé par Corblin (1990) comme déterminant sans nom⁴. La possibilité de la construction liée dépend de la catégorie de surface de l'introducteur : lorsque ce terme a une construction adjectivale, celle-ci est obligatoire et le NP est direct, même lorsque le pronom existe aussi :

*Quelques-uns d'étudiants / *chacun d'élève vs. quelques étudiants / chaque étudiant

Les recteurs sont tous les déterminants adverbiaux et pronominaux de type cardinal, les démonstratifs, les possessifs, les adjectifs nominalisés :

Je t'en ferai donner un autre, de ballon (Damourette & Pichon)

Tu en es une fière d'andouille (Jarry)

Je préférerais la mienne, de mort (Céline)

C'est bien une femme ? – Oui, la seule de femme, même. (J. Romains, *Le Bidois*)

Je n'ai qu'elle de fille⁵ (Damourette & Pichon)

Achète seulement les plus mûres, de poires

Il en a trouvé des jaunes, de roses

Peut-être aussi :

Léonie les a eu toutes, de maladies (Wilmet 1986, p. 127)

Avec un déterminant complexe :

Vous m'en donnerez un kilo de celles-ci, de poires

La rection produit un accord (le singulier est donc possible). À noter : si le pronom est un pronom complet (pas un déterminant), la construction n'est pas possible :

*Quelqu'un m'a aidé, d'architecte, à obtenir le permis de construire

*Quelqu'un est venu, d'architecte

⁴ Le déterminant est utilisable comme pronom en sujet et complément indirect mais ne supporte pas seul la complémentation directe : *Beaucoup sont venus* ; *j'ai parlé à beaucoup* ; **j'ai vu beaucoup*.

⁵ Le recteur est probablement ici le négatif restrictif *ne que* associé au pronom ; les tournures existentielles peuvent à elles seules justifier la construction : *il y aussi Luc / lui, de pianiste*.

à comparer à l'emploi déterminant :

Quelques-uns sont venus, de maçons

La construction la plus fréquente est directement postverbale. Mais il y a aussi une dislocation locale sans rapport avec le verbe :

J'ai pu parler à plusieurs, de professeurs

Plusieurs, de livres, ont été interdits en 1974 (Lagae 2001)

Lorsque le fakir entra, il croisa les bras sur sa poitrine et s'inclina très profondément. Celui-là, de salut, je l'ai réussi, pensa-t-il. (Queneau, cité par Kleiber 1991)

Celui-là de rôle qui lui arrivait, elle ne le lâchait pas (Céline, cité par Lagae 2001)

Les analyses courantes intègrent ce *de* à la structure sous-jacente des constructions à quantifieur, ce qui paraît problématique quand on regarde l'étendue des constructions (en particulier si on fait de *de* une tête quantificationnelle : Hulk (1996), Kupferman (2004)). Pour Lagae, *de* serait une forme de détermination minimale non spécifiée non quantitative (du fait de l'accord, le *de* ne peut pas être, selon elle, un élément quantifieur). Le rapprochement avec *des* article est donc possible si on admet une analyse non quantificationnelle du *de*. Sémantiquement, la construction est assez claire : le recteur, défini ou indéfini, est toujours dans un rôle de spécificateur dont *de* introduit le domaine nominal en intension. La rection va de pair avec l'accord et du coup l'absence de marque attachée à *de*. À cette valeur s'ajoute la fonction de thématization, souvent en rapport de thème.

2.3 *DE* relateur

Deux sous-groupes de déterminants introduisent de façon indirecte le NP : les adverbes (DAdv de Gross 1977) et une partie des constructions de déterminants à base nominale :

Combien de gens sont venus ? / Beaucoup de gens sont venus

Des tas de gens attendent le train

Une dizaine de personnes étaient là

Un million de manifestants ont défilé de la Bastille à la République

Il a acheté un kilo d'oranges

La sous-classe de DAdv présente une particularité : elle peut régir à distance le groupe *de NP* lorsque celui-ci est postverbal en construction directe :

Il a beaucoup trouvé de pièces d'or (Obenauer 1983)

Il semble que l'adverbe ne régisse qu'indirectement le groupe *de NP*, qui aurait une tête vide syntaxiquement régie par le verbe, ce qui apparente ces constructions aux disloquées.

Il existe aussi dans les contextes d'extraction des recteurs « impropres », incapable de régir directement *de NP*, mais susceptibles de le faire dans la même position postverbale. Dans :

C'est fou ce qu'il y avait de participants

on peut supposer un mot *Qu-* sous-jacent (*combien*) qui disparaîtrait dans la construction syntaxique de la subordonnée, entre antécédent *ce* et *que* conjonction. Mais cette analyse ne décrit pas d'autres cas comme :

On ne dira jamais trop à quel point cet équipement présente d'avantages au plan de la sécurité automobile. (*L'Automobile Magazine*, déc. 83)

*On ne dira jamais à quel point d'avantages cet équipement présente au plan de la sécurité

Il existe donc une possibilité de rection « impropre » permise par la distance entre une tête vide et son élément recteur. Cela pourrait s'appliquer au *de* postverbal des constructions négatives :

Je ne crois pas qu'il ait acheté de bateau

Le terme *pas* n'est pas en soit un recteur de construction *de NP*, de plus la construction négative inclut des recteurs impropres non directement négatifs, dont voici quelques exemples :

...et il est inutile de citer de nom(s)...(Fr. Inter, 4/12/03, 7h53)

Pas de conférence de presse pour commenter ses états d'âme, promouvoir ses projets, à peine d'interviews. Ce que le pianiste a à dire, qu'on l'entende dans son piano. (*Diapason*, déc. 95, p. 39)

En toute hypothèse, il est extraordinairement difficile d'exercer le « droit de légitime défense » justement invoqué, sans léser d'innocents ni provoquer de dérapage...(Le Monde, 18/11/83, p. 1).

Le *de* négatif⁶ est donc un relateur postverbal lié à un recteur vide permis par la polarité négative, de sens *quelque...que ce soit* (Muller 1997). La polarité négative permet alors la rection à distance par la négation.

⁶ D'autres analyses font de *pas* présent ou sous-jacent un analogue des DAdv mais à « montée » obligatoire (Rowlett 1998). Le point de vue opposé de Hirschbühler & Labelle (1993) est analogue au mien.

2.4 DE partitif (défini)

Le *de* relateur est suivi d'un complément à déterminant propre. En termes distributionnels, ces constructions se caractérisent par l'occurrence possible des adjectifs possessifs et démonstratifs devant le NP complément :

Plusieurs / beaucoup / quelques-uns de mes amis sont venus

Les déterminants proportionnels sont normalement des partitifs dans ce sens :

La plupart des (*d') étudiants sont venus

Une moitié des (*d') étudiants sont venus

L'emploi non partitif des proportionnels est assez différent : la proportion n'est pas calculée sur le NP, qui décrit seulement l'appartenance des éléments :

Le conseil comporte un tiers d'étudiants, un tiers d'enseignants, un tiers de membres du personnel

Dans ce cas, *de* est un relateur, pas un partitif.

La liste des introducteurs, qui comporte les quantifieurs indéfinis adverbiaux, nominaux, ainsi que les numéraux, inclut un distributif ; *chacun*, les « free choice » de type « n'importe lequel », les interrogatifs *combien*, *lequel*. Aussi, non pas *tous* mais *la totalité* :

La moitié des hommes sont des femmes, et la totalité des femmes sont des hommes (Jean d'Ormesson, *La douane de mer*)

Il faut y ajouter une longue liste de déterminants nominaux (Benninger 1999) :

J'ai vu une grande / bonne partie des films de Resnais (Kleiber 2005)

Avec un litre de ce Gewürztraminer, il sera rétabli en une demi-heure (Kleiber 2005)

Il y a aussi les superlatifs, les ordinaux, les démonstratifs, peut-être les possessifs :

Les meilleurs de nos étudiants sont partis en stage

Ceux de nos étudiants qui ont de bons résultats veulent partir

?Les nôtres de ces étudiants ont obtenu les meilleurs résultats

Également un peu douteux : les adjectifs nominalisés non superlatifs :

??Choisis les mûres de ces pommes et laisse les autres

Les plus mûres de ces pommes doivent être mangées d'abord

Des propriétés majeures différencient les partitifs des quantitatifs : l'accord verbal se fait dans ce cas avec le déterminant pronom⁷ :

Le meilleur de nos étudiants veut partir à l'étranger
Chacun/Un de nos étudiants espère réussir

La partie droite est en principe un groupe nominal défini, à quoi il faut cependant ajouter *tout*, *chaque*, peut-être des indéfinis (cf. aussi Wilmet 2003 § 181 pour *d'un*):

Il a mangé de tout / on voit de tout dans ces festivals !
J'ai mangé un peu de chaque plat
?J'ai bu un peu de plusieurs vins offerts à la dégustation, ça finit par faire pas mal de verres

Les partitifs se distinguent (Milner 1978) par un (relatif) blocage de l'extraction d'un complément supplémentaire, comme le font les prépositions :

(?)*Cet auteur dont j'ai lu deux des livres (p. 122) – à *comparer avec* ...dont j'ai lu deux livres
?*Cette classe dont le proviseur a puni plusieurs de tes élèves

En somme, les partitifs sont plus proches des constructions à complément de nom, mais ils obéissent à la règle générale des autres constructions envisagées, qui est l'association des contraintes d'argument au nom complément :

Le cartable de ces élèves est en cuir / *Ces élèves sont en cuir (Kleiber 2005)
Alors que (même si l'accord est différent) :
Chacun de ces élèves espère réussir / Ces élèves espèrent réussir

Une bonne partie des constructions partitives sont introduites par des expressions de quantité. Pas toutes cependant : Kleiber (2005) signale la possibilité d'employer *lequel* qui n'est pas un quantitatif. On y ajoute comme on l'a vu le démonstratif, les deux termes obéissant à un critère de sélectivité non quantitative, peut-être le possessif. C'est donc la sélectivité, soit par la quantité d'objets, soit par la proportion, soit par le rang (les ordinaux, les superlatifs), soit par une prédication identifiante (démonstratifs) qui conduit à la construction partitive.

⁷ Y compris avec les numéraux (cas de *un*). Avec *beaucoup* et les DAdv, si le nom est non massif, il transmet ce trait au déterminant qui est alors au pluriel indépendamment du nombre proprement dit; on ne peut guère dire que l'accord en nombre se fait avec le nom dans *beaucoup sont venus*. Le verbe suppose un sujet non massif, c'est ce trait qui impose le pluriel, pas la quantité.

Sur d'autres propriétés, il n'y a pas de comportement uniforme. Beaucoup de linguistes posent que le partitif ne peut porter sur un ensemble générique. C'est évidemment faux⁸ comme l'a signalé Kleiber :

La plupart des chiens aiment le poisson (Kleiber 2005)

La construction partitive s'emploie sans introducteur, de préférence en position postverbale, plus difficilement ailleurs, mais les emplois existent :

J'ai pu admirer de ses oeuvres au Grand Palais / ??De ses oeuvres sont exposées au Grand Palais

Une bonne heure de flemme entretenue par de ces cigares bataviens ou javanais dont il ne faudrait pas fumer trop (Verlaine, D. & P.)

3. Une hiérarchie des différents *de*

L'observation sur la distribution de ces quatre catégories de *de* montre :

- l'emploi article a une morphologie contrainte : pas de prédication possessive / démonstrative incluse, en revanche il n'y a aucune contrainte de position syntaxique. Cet emploi englobe les deux valeurs, quantitative et non quantitative, distinguées ci-dessus.
- L'emploi de relateur lié (à l'intérieur du groupe nominal) est réduit en distribution mais il exclut l'emploi article, sémantiquement plausible comme base de la structure prédicative : *beaucoup d'étudiants = des étudiants qui sont beaucoup*
- L'emploi en dislocation : il s'accompagne sans doute d'une valeur sémantique illocutoire particulière, la thématization (à droite : la reprise d'un thème). Le *de* est préférentiellement à droite de son terme recteur, ce qui laisse à penser qu'il remplace éventuellement l'article (qu'on trouve plus facilement à gauche : *des bateaux, j'en ai pris beaucoup / J'en ai pris beaucoup, de (des) bateaux*). Sa distribution est très large, bien au-delà du *de* relateur. On peut supposer qu'il l'englobe.
- L'emploi partitif (défini) : il a une distribution assez générale qui couvre presque tout le domaine où il y a une spécification d'éléments par rapport à un ensemble. Il est seulement assez marginal sans introducteur, ce qui peut conduire à supposer dans ce cas une structure partitive à tête vide, ellipsée, donc peu acceptable sauf en position postverbale.

⁸ Voir aussi l'exemple cité plus haut : *La moitié des hommes sont des femmes, et la totalité des femmes sont des hommes* (D'Ormesson).

Cela suggère une hiérarchie exposée comme suit

(de préposition) > de partitif > de disloqué > de relateur > de entité indéfinie

La hiérarchie prédit empiriquement le trait dominant de *de* ; par exemple :

Beaucoup d'étudiants = de relateur + de indéfini = de relateur

Beaucoup de tes étudiants = beaucoup de (relateur) + de (partitif) = de partitif

J'en ai vu beaucoup, d'étudiants = de disloqué + de relateur + de indéfini = de disloqué

Des bateaux, il n'en reste que trois = de disloqué + de partitif = de partitif⁹

L'ensemble peut fonctionner comme un marquage de traits sur une position syntagmatique unique avec *de*.

Le *de* préposition agit dans cette hiérarchie en supprimant le *de* partitif non introduit :

Il a besoin de mon argent (*de (de mon argent))

Autre exemple, le *de* négatif : c'est généralement un relateur dans la sous-catégorie des relateurs sans antécédent propre visible, donc réduit à la position postverbale¹⁰ :

*Pas d'étudiant n'est venu / *Je n'ai pas parlé à d'étudiant

Il n'est pas venu d'étudiant

Le *de* à valeur de préposition est dominant dans la plupart des cas :

*Il ne se préoccupe pas de travail

Cependant, *de* négatif sous-jacent n'est pas toujours exclu :

Je n'ai pas besoin/envie de cheval / de voiture

4. Propositions

Peut-être peut-on utiliser une idée de Miller (1992 : 147) : décrire les *de* comme des clitiques, avec une seule position morphosyntaxique

⁹ Il y a une autre interprétation possible où *des* n'est pas lié (donc pas dans la sous-catégorie « disloqué » malgré la thématisation): le trait est alors « indéfini ».

¹⁰ On trouve des cas signalés entre autres par Wilmet, de *de* négatif dans des contextes comme : *Pas de spectacle vaut mieux qu'un mauvais spectacle* (Wilmet § 197). En contexte formant une structure fermée non verbale, la négation peut régir directement le NP ; dans ce cas, on a affaire au *de* relateur du type des DAdv.

pour des valeurs différentes. Ainsi le *de* préposition imposée par le terme recteur prend le pas sur l'article dans :

Il parle de voitures / ton achat de farine

Cette particularité n'est apparente que pour *de* :

*Il s'adresse à étudiants / *ton intérêt pour montres

La hiérarchie ci-dessus décrit une sorte de « règle de cacophonie » (Riegel *et al.* 1994 : 166) généralisée pour les valeurs de *de*. Les *de* entrant dans la composition des déterminants ou de leurs compléments forment une famille distincte par leur propriété commune de constituant interne au groupe nominal, ils cèdent donc le pas aux valeurs prépositionnelles liées à la complémentation verbale.

4.1 Partitifs définis et disloqués

La distribution la plus vaste en dehors des articles est celle des partitifs définis, à peu près équivalente de celle des disloqués. Dans les deux cas, le recteur du lien avec *de* est un constituant pronominalisé aussi bien défini (démonstratif, possessif) que quantifieur indéfini. La sémantique distingue en partie les deux constructions : le terme recteur donne l'extension, le complément partitif l'ensemble de référence, mais le complément disloqué donne le contenu du NP en intension. Les propriétés plus nettement prépositionnelles du partitif défini pourraient conduire, contre Kupferman, à maintenir la distinction de Milner (1978). Cependant, la différence tient à la combinaison du partitif défini avec un véritable déterminant défini, plutôt qu'à une différence de nature du *de* dans les deux cas : c'est la combinaison avec le défini qui donne à *de* son sens de lien inclusif entre partie et ensemble.

Quelle valeur dès lors attribuer à *de* dans ces deux constructions ? La valeur de base est probablement restée celle de la préposition latine *de* qui a concurrencé puis remplacé le génitif partitif du latin (Ernout & Thomas 2002 : § 60). Il s'agit de ce qu'on pourrait appeler un « partitif indéfini » dont la fonction est de présenter un NP sous la forme d'un fragment, d'une quantité ou d'un nombre indéfinis, sans référence particulière à un ensemble : le NP en qualifie le contenu référentiel. Le terme recteur donne de ce NP la spécification, que ce soit par la qualification ou la quantification, du fragment en question impliqué dans la prédication. Cette valeur de base de partitif indéfini est alors celle des constructions disloquées. Dans les partitives définies, la préposition porte sur un NP déjà déterminé, donc sa signification partitive conduit à la dissociation entre le nominal initial, défini ou non, et le groupe nominal défini qui suit : il en résulte que les caractéristiques catégorielles du NP se portent

sur le déterminant interne (notamment le marquage du trait¹¹ ± massif. Il y a dès lors une dissociation nette entre le DP complément, à signification d'ensemble de référence, et le nominal initial, d'où l'absence d'accord, visible avec le numéral *un* suivi d'un partitif.

À l'inverse, dans le cas des disloquées, le NP non déterminé renvoie ses traits d'accord inhérents (± massif) au-delà de *de*, sur la tête, et comme celle-ci est vide, indirectement sur l'élément recteur de la construction : le domaine de l'accord englobe donc le terme recteur et il y a accord en nombre entre lui et le NP. Le marquage de l'accord exclut l'existence de disloquées sans recteur (**Il en a vu, d'étudiants*).

L'autonomie du groupe nominal complément des partitifs définis permet par contre l'existence de partitifs définis non régis (à tête vide), avec la contrainte de les construire de préférence dans la complémentation verbale directe (*Il en a vu, de tes étudiants*).

4.2 Les relateurs de NP

Leur distribution est plus restreinte, comme on l'a vu : il s'agit essentiellement des constructions à déterminant adverbial ou nominal de quantité. Le *de* permet de marquer la complémentation interne dans le groupe nominal, chose impossible avec le NP sans déterminant : **beaucoup étudiants*. Les éléments têtes, adverbes ou noms de quantité, n'ont pas de construction adjectivale, au contraire des numéraux. À l'inverse, on n'a jamais **plusieurs / quelques-uns d'étudiants* en construction liée. Peut-être faut-il poser que la possibilité d'une construction adjectivale de la tête impose ce choix (y compris pour les définis : **le mien / *celui d'article*) hors dislocation.

Faut-il supposer un autre *de* ? Sans doute pas puisque *de* partitif indéfini est disponible avec les mêmes valeurs que dans les disloquées. De plus, on le trouve comme relateur dans les constructions partitives définies : *plusieurs des étudiants*. Lorsque le NP interne n'a pas de déterminant, l'interprétation non ensembliste s'impose de la même façon que pour les disloquées, avec montée de l'accord inhérent en ± massif.

4.3 Les articles du, des

Il y a une corrélation étroite entre les emplois comme articles (donc en position initiale et sans lien de rection avec un terme antérieur vide ou non) et l'incorporation à *de* d'une forme *le*. Les articles partitifs et indéfini

¹¹ Il y a pour chaque nom un marquage de base de trait nombrable, qui se traduit par l'opposition singulier/pluriel mais pas exclusivement (certains pluriels sont non nombrables) et des possibilités de changements de catégories selon les contextes. Il s'agit quand même d'un trait inhérent, préalable à l'opposition de nombre créée par la quantification contextuelle.

pluriel sont des évolutions du partitif défini, de généralisation assez tardive. Ils présentent le paradoxe d'avoir la morphologie des partitifs définis et la sémantique interne du *de* partitif indéfini des disloquées. On a voulu voir en *le* un article générique, en lieu et place de l'article défini, dans ces associations. Ce n'est pas vraiment satisfaisant, puisque le partitif défini inclut des emplois génériques (note 7 ci-dessus).

D'autre part, la forme *le* des articles ne peut pas alterner avec les autres définis :

Des amis à toi sont passés

?De tes amis sont passés

Avec le même contenu sémantique, le premier exemple est un emploi « partitif indéfini » portant sur le contenu « amis à toi » ; le second est un partitif défini (à tête vide, donc peu utilisable en dehors de la position postverbale).

Si *le* incorporé n'est pas article défini ou générique, qu'est-il ? La proposition (Guéron (2003), reprise par Rowlett (2007 : 75) d'un élément classifieur de la classe des noms, distinct du trait « défini », sans valeur ensembliste, donne le support nécessaire¹² pour le marquage de l'accord inhérent ± massif et permet la fonction déterminant à *de*. C'est sa seule fonction, il n'alterne donc pas avec les déterminants définis à proprement parler. Dans les emplois articles, ce support est indispensable parce que l'accord inhérent ne peut pas monter dans une position plus haute. Le pluriel pourra ainsi se matérialiser sur *le* pour indiquer d'abord le type du NP, sans être en soi un quantifieur. La quantification¹³ qui fera dans certains contextes de *des* l'équivalent de *quelques* est ensuite un phénomène contextuel.

Conclusion

La hiérarchie des différents *de* dans les déterminants met en évidence une famille d'emplois distincts de la préposition par son inscription dans le rapport interne au groupe nominal qui s'établit entre un NP et son déterminant. On peut y voir l'expression d'un support unique, non quantificationnel, qu'on a qualifié de partitif indéfini, apte aussi bien à marquer comme une préposition un rapport entre une tête et son complément qu'à être seul déterminant. Cela laisse de côté deux vastes

¹² Il n'est donc pas justifié lorsque *de NP* est régi (tous les autres cas). Rappelons aussi qu'il s'efface en cas d'adjectif antéposé au nom nombrable, puisque l'adjectif peut porter l'accord.

¹³ En revanche, le *un* article des nombrables s'impose comme une tête, sans se superposer au *de* qui est toujours visible dans les disloquées : *J'en ai un, de livre.*

domaines qui sont peut-être apparentés : d'une part, celui des « génitifs » de la partie au tout, qu'on a écartés; d'autre part, celui de la construction adjectivale qui présente des similitudes assez grandes tant formelles que sémantiques avec les constructions à déterminant (Azoulay-Vicente 1985, Kayne 1994).

Références

- Abeillé, A., O. Bonami, D. Godard, & J. Tseng (2004). The syntax of French *de-N'* phrases. In *Proceedings of the HPSG04 Conference* (<<http://web.stanford.edu/group/cslicpublications/cslicpublications/HPSG/>>).
- Attal, P. (1976). À propos de l'indéfini « des » : problèmes de représentation sémantique. *Le Français moderne*, 44-2, p. 126-142.
- Azoulay-Vicente, A. (1985). *Les tours comportant l'expression de + adjectif*. Genève, Droz.
- Benninger, C. (1999). *De la quantité aux substantifs quantificateurs*. Paris, Klincksieck.
- Carlier, A. & L. Melis (2006). L'article partitif et les expressions quantifiantes du type peu de contiennent-ils le même de ? In G. Kleiber, C. Schnedecker, A. Theissen (dir.) *La relation partie-tout*. Louvain, Peeters, p. 449-464.
- Corblin, F. (1990). Les groupes nominaux sans nom du français. In G. Kleiber & J.E. Tyvaert (dir.) *L'anaphore et ses domaines, Recherches Linguistiques XIV*. Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, p. 63-80.
- Damourette, J. et E. Pichon (1911-1940). *Essai de grammaire de la langue française*. Paris, D'Artrey.
- Dobrovie-Sorin, C. et C. Beyssade (2004). *Définir les indéfinis*. Paris, CNRS Éditions.
- Englebert, A. (1991). *Le « petit mot » DE. Étude de sémantique historique*. Genève, Droz.
- Ernout, A. et F. Thomas (1951 [2002]). *Syntaxe latine*. Paris : Klincksieck.
- Foulet, L. (1928 [1965]). *Petite syntaxe de l'ancien français*, 3^e édition. Paris, H. Champion.
- Furukawa, N. (1986). *L'article et le problème de la référence en français*. Tokyo, France Tosho.
- Gross, M. (1977). *Grammaire transformationnelle du français, Syntaxe du nom*. Paris, Larousse.
- Guéron, J. (2003). Inalienable possession and the interpretation of determiners. In Coene M. & Y. D'Hulst (dir.) *From NP to DP, vol. 2: The expression of possession in noun phrases*. Amsterdam, John Benjamins, p. 189-220.
- Hirschbühler, P. et M. Labelle (1993). *Le statut de (ne) pas en français contemporain. Recherches linguistiques de Vincennes*, 22, p. 31-58.

- Hulk, Aafke (1996). L'« autre » de : une tête quantificationnelle ? *Langue Française*, 109, p. 44-59.
- Kayne, R. S. (1977). *Syntaxe du français*. Paris, Le Seuil.
- (1994). *The Antisymmetry in Syntax*. Cambridge (Mass.), The MIT Press.
- Kleiber, Georges (1991). Celui-ci/-là ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu. *Revue Québécoise de linguistique*, 21, p. 123-169.
- (2005). Détermination, indéfinis et construction partitive. *Scolia*, 20, p. 209-239.
- Kupferman, L. (2004). *Le mot « de », Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*. Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Lagae, V. (2001). J'en ai lu deux, de livres : les structures à détachement de forme de N. In D. Amiot, W. De Mulder & N. Flaux (dir.) *Le syntagme nominal, syntaxe et sémantique*. Lille, Artois Presses Université, p. 215-231.
- Miller, Philip (1992). *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*. New York, Garland.
- Milner, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris, Le Seuil.
- Muller, C. (1997). DE partitif et la négation. In D. Forget, P. Hirschbühler, F. Martineau, M.L. Rivero (dir.) *Negation and Polarity, Current Issues in Linguistic Theory* 155. Amsterdam, John Benjamins, p. 251-270.
- (2001). Les déterminants indéfinis, entre condition de nouveauté et liage distributif. In X. Blanco, P.A. Buvet, Z. Gavriilidou (dir.) *Détermination et formalisation*. Amsterdam, John Benjamins, p. 255-271.
- Obenauer, H. (1983). Une quantification non canonique : la quantification à distance. *Langue Française* 58, p. 66-88.
- Riegel, M., J.C. Pellat, R. Rioux (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- Rowlett, P. (1998). *Sentential Negation in French*. Oxford, Oxford University Press.
- Rowlett, P. (2007). *The syntax of French*. Cambridge/New York, Cambridge University Press.
- Wilmet, M. (2003). *Grammaire critique du français*. Bruxelles, Duculot.